

RAPPORT ANNUEL

- GROUPE CGN SA
- CONSOLIDÉ CGN

2021

Détails des comptes
de l'exercice 2021
et leurs annexes

Rapport de l'organe
de révision

CGNI 

TABLE DES MATIÈRES

CONSOLIDÉ GROUPE CGN	2	GROUPE CGN SA	24
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	3	BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	24
Actif	3	Actif	24
Passif	4	Passif	24
COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	5	COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	25
Produits	5	TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2021	26
Charges	6	ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021	27
Compte de résultat	7	RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	28
COMPTE DES IMMOBILISATIONS DE L'EXERCICE 2021	8		
TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2021	10		
ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021	11		
RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021	20		
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	21		



CONSOLIDÉ GROUPE CGN

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

	NOTES	31.12.2021 en KCHF	BILAN en %	31.12.2020 en KCHF	BILAN en %
A ACTIF CIRCULANT		12 855	15,7%	17 834	27,4%
1. TRÉSORERIE		2 596	3,2%	10 904	16,8%
1.1 Caisses et chèques postaux		410	0,5%	319	0,5%
1.2 Banques c/c commerciaux		2 186	2,7%	10 585	16,3%
<i>dont liquidités affectées à la rénovation du bateau « Rhône »</i>		<i>1 808</i>	<i>2,2%</i>	<i>6 182</i>	<i>9,5%</i>
2. CRÉANCES RÉSULTANT DE LA VENTE DE BIENS ET DE PRESTATIONS DE SERVICES	1	1 527	1,9%	1 612	2,5%
2.1 Entreprises de transport (CH-Direct)		1 109	1,4%	1 217	1,9%
2.2 Débiteurs clients		438	0,5%	436	0,7%
<i>./.</i> provision pour débiteurs douteux		<i>-20</i>	<i>0,0%</i>	<i>-40</i>	<i>-0,1%</i>
3. AUTRES CRÉANCES À COURT TERME		1 964	2,4%	1 585	2,4%
3.1 Débiteurs divers		1 964	2,4%	1 585	2,4%
4. APPROVISIONNEMENTS	2	1 152	1,4%	1 198	1,8%
5. ACTIFS DE RÉGULARISATION	3	5 617	6,9%	2 534	3,9%
B ACTIF IMMOBILISÉ		69 121	84,3%	47 218	72,6%
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	4.5	853	1,0%	938	1,4%
1.1 Fonds en faveur du personnel	8	853	1,0%	938	1,4%
2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6.7	68 267	83,3%	46 280	71,1%
2.1 Compte des immobilisations		194 368	237,1%	193 643	297,7%
2.2 Objets inachevés		53 468	65,2%	21 738	33,4%
<i>./.</i> compte d'amortissements		<i>-179 568</i>	<i>-219,1%</i>	<i>-169 101</i>	<i>-259,9%</i>
TOTAL ACTIF		81 976	100,0%	65 052	100,0%

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

PASSIF

	NOTES	31.12.2021 en KCHF	BILAN en %	31.12.2020 en KCHF	BILAN en %
A CAPITAUX ÉTRANGERS		58 934	71,9%	41 981	64,5%
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		6 277	7,7%	9 915	15,2%
1.1 Créanciers et fournisseurs	9	2 755	3,4%	2 796	4,3%
1.2 Dettes à court terme portant intérêt		1 417	1,7%	137	0,2%
- dont part à court terme leasings financiers (<12 mois)	10	38	0,0%	48	0,1%
- dont part à court terme autres dettes portant intérêt (<12 mois)		1 378	1,7%	89	0,1%
1.3 Autres dettes à court terme		1 088	1,3%	1 204	1,9%
1.4 Passifs de régularisation	11	1 017	1,2%	5 778	8,9%
2. CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME	17	52 658	64,2%	32 065	49,3%
2.1 Dettes à long terme portant intérêts		44 574	54,4%	24 633	37,9%
2.1.1 Leasings financiers	10	14	0,0%	53	0,1%
2.1.2 Hypothèque BCV	12	5 129	6,3%	5 062	7,8%
2.1.3 Prêt Retraites Populaires	13	9 018	11,0%	9 018	13,9%
2.1.4 Prêts COVID I et II	12	413	0,5%	500	0,8%
2.1.5 Prêt privé obligataire 0.35%-31.12.2056	12	30 000	36,6%	10 000	15,4%
2.2 Autres dettes à long terme		8 083	9,9%	7 432	11,4%
2.2.1 Hypothèque 2 ^e rang des pouvoirs publics (nominal KCHF 4800)	12	2 247	2,7%	2 247	3,5%
2.2.2 Subventions non dépensées à restituer à l'échéance du contrat (Genève)	25	0	0,0%	18	0,0%
2.2.3 Provisions	14	4 983	6,1%	4 230	6,5%
2.2.4 Fonds en faveur du personnel	15	853	1,0%	938	1,4%
B CAPITAUX PROPRES		23 042	28,1%	23 071	35,5%
1. CAPITAL-ACTIONS	17. 18	19 855	24,2%	19 855	30,5%
2. RÉSERVE LÉGALE ISSUE DU BÉNÉFICE		409	0,5%	409	0,6%
2.1 Réserve générale	19	409	0,5%	409	0,6%
3. RÉSERVES AFFECTÉES		-24	0,0%	6	0,0%
3.1 Réserve d'amortissement	19	0	0,0%	0	0,0%
3.2 Réserve pour pertes futures art. 36 LTV trafic régional		0	0,0%	0	0,0%
3.3 Part de subventions non dépensées (Genève) ou Pertes Cumulées sur le contrat de Genève 2019-2024	25	-24	0,0%	6	0,0%
4. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		2 802	3,4%	2 802	4,3%
4.1 Résultat exercice	19	0	0,0%	0	0,0%
4.2 Résultat reporté	19	0	0,0%	0	0,0%
4.3 Réserve statutaire	19	2 802	3,4%	2 802	4,3%
TOTAL PASSIF		81 976	100,0%	65 052	100,0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

PRODUITS

	NOTES	2021 en KCHF	VARIATION en %	2020 en KCHF
A PRODUITS DE TRANSPORTS BRUTS	20	20 831	110,1%	18 927
./.. commissions, rabais, escomptes		-537	108,4%	-495
Produits de transports nets		20 293	110,1%	18 432
B PRODUITS ACCESSOIRES		10 778	166,6%	6 468
1. Fermages et loyers	21	557	190,2%	293
2. Prestations internes	22	705	143,5%	492
3. Prestations pour tiers		356	136,1%	262
4. Produits de fonds de roulement		0	162,6%	0
5. Contribution d'investissements	23	6 593	156,9%	4 202
6. Autres produits	24	2 565	210,3%	1 220
- dont dons		2 224	275,3%	808
C INDEMNITÉS	25	20 069	119,2%	16 841
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		51 140	122,5%	41 741

NA = ratio non applicable

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

CHARGES

	NOTES	2021 en KCHF	VARIATION en %	2020 en KCHF
A CHARGES POUR LE PERSONNEL	26	26 230	115,1%	22 780
1. Traitements et salaires		20 697	107,0%	19 344
2. Allocations, indemnités diverses, uniformes		2 851	123,0%	2 318
3. Charges sociales		2 683	103,0%	2 606
4. Indemnités réduction horaire de travail (RHT) encaissées		0	na	-1 488
B FRAIS DE CHOSES		14 179	118,4%	11 980
1. DÉPENSES GÉNÉRALES	27	2 308	84,2%	2 742
1.1 Conseil administration (jetons de présence et suivi de mandats / projets)		341	101,6%	335
1.2 Organe de révision		39	116,7%	33
1.3 Autres mandataires de la Société		274	75,9%	361
1.4 Cotisations et taxes		902	77,4%	1 165
1.5 Dépenses générales pour le personnel		428	78,5%	545
1.6 Frais administratifs		325	107,5%	302
2. INFORMATIQUE		853	124,0%	688
3. MARKETING. PUBLICITÉ		1 191	127,7%	933
4. ASSURANCES ET SÉCURITÉ		562	110,5%	509
5. FERMAGES ET LOYERS		62	107,3%	58
6. ACHATS MARCHANDISES	28	94	128,7%	73
7. ÉNERGIE	29	4 175	135,0%	3 094
7.1 Carburants, combustibles et chauffage		3 599	137,7%	2 615
7.2 Énergie électrique		382	112,7%	339
7.3 Gaz, eau, lubrifiants		194	138,7%	140
8. FOURNITURES ET PRESTATIONS DE TIERS POUR L'ENTRETIEN	30	4 933	127,0%	3 883
8.1 Frais d'entretien bâtiments et divers		1 056	141,2%	748
8.2 Frais d'entretien bateaux		3 877	123,7%	3 135
C AMORTISSEMENTS	31	10 495	143,3%	7 325
1. Immobilisations		10 495	143,3%	7 325
dont amortissement «Rhône»		8 215	164,3%	4 999
D FRAIS DE CAPITAUX	32	188	27,6%	679
E IMPÔTS		48	111,3%	43
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		51 140	119,5%	42 808
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		0,68	-0,1%	-1 066

NA = ratio non applicable

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

COMPTE DE RÉSULTAT

	NOTES	2021 en KCHF	VARIATION en %	2020 en KCHF
A RÉSULTAT D'EXPLOITATION		0,68	-0,1%	-1 066
B CHARGES ET PRODUITS EXTRAORDINAIRES	33	-30	34,6%	-88
1. Charges exercices antérieurs		-51	53,0%	-96
2. Produits exercices antérieurs		102	123,9%	82
3. Charges extraordinaires		-82	110,1%	-75
4. Produits extraordinaires		0	0,0%	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE AVANT ATTRIBUTION/ DISSOLUTION DES RÉSERVES		-30	NA	-1 154
Attribution ou dissolution des réserves affectées	25	6	0,5%	1 154
Attribution ou dissolution des autres réserves	25	24	0,0%	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

**COMPTE DES IMMOBILISATIONS
DE L'EXERCICE 2021**

VALEUR D'ACQUISITION

	ÉTAT AU 01.01.2021 en KCHF	AUGMENTATIONS EN 2021 en KCHF	DIMINUTIONS EN 2021 en KCHF	ÉTAT AU 31.12.2021 en KCHF
A INSTALLATIONS				
1. INSTALLATION DES DÉBARCADÈRES				
1.1 Installations fixes	4 941	11		4 952
1.2 Équipements	242	0		242
2. BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS FIXES				
2.1 Bâtiments et installations fixes	20 466	478		20 943
2.2 Installations et machines des chantiers navals et des ateliers*	2 170	43	82	2 132
B BATEAUX ET DOCK FLOTTANT				
1. BATEAUX BELLE ÉPOQUE	91 600	0		91 600
La Suisse	19 691	0		19 691
Simplon	8 706	0		8 706
Savoie	13 014	0		13 014
Rhône	3 995	0		3 995
Montreux	12 612	0		12 612
Vevey	15 600	0		15 600
Italie	15 288	0		15 288
Helvétie	2 694	0		2 694
2. BATEAUX MODERNES	67 285	192		67 477
Lausanne	15 874	0		15 874
Léman	7 116	0		7 116
Henry-Dunant	6 134	0		6 134
Général-Guisan	5 256	0		5 256
Ville-de-Genève	9 748	135		9 884
Lavaux	4 720	0		4 720
Morges	4 056	0		4 056
Valais	6 020	56		6 076
Col-Vert	1 433	0		1 433
Coppet	3 543	0		3 543
Genève	3 386	0		3 386
3. AUTRES BATEAUX	85			85
4. AUTRES INSTALLATIONS FLOTTANTES (DOCK)	3 219			3 219
C DIVERS				
1. VÉHICULES À MOTEUR	279	82		360
2. OBJETS MOBILIERS				
2.1. Informatique/câblage réseau	1 023			1 023
2.2. Billetterie	1 126	38	37	1 127
2.3. Objets mobiliers et divers	1 207			1 207
D OBJETS INACHEVÉS				
1. Nouveau bateau de transport public	10 216	20 379	-99	30 693
2. Ville-de-Genève	45		45	
3. Halle sud	3 151	1 165		4 317
4. Pont roulant	1 407	595	0	2 002
5. Chantier (autres bâtiments et installations)	24	1 124		1 148
6. Rhône	6 746	8 215		14 962
7. Divers	149	272	75	346
TOTAL DES OBJETS INACHEVÉS	21 738	31 751	21	53 468
TOTAL GÉNÉRAL	215 382	32 594	139	247 836
* Dont objets part. ou totalement financés par leasing:	378	0	0	378

AMORTISSEMENTS

TAUX	ÉTAT AU 01.01.2021 en KCHF	AUGMENTATIONS EN 2021 en KCHF	DIMINUTIONS EN 2021 en KCHF	ÉTAT AU 31.12.2021 en KCHF	VALEUR COMPTABLE 31.12.2021 en KCHF
5,0%	4 516	41		4 557	395
10,0%	141	17		158	84
2,0%	10 025	273		10 298	10 645
5,0%	1 757	86		1 843	289
3/10%	91 600	0		91 600	0
3/10%	19 691	0		19 691	0
3/10%	8 706	0		8 706	0
3/10%	13 014	0		13 014	0
3/10%	3 995	0		3 995	0
3/10%	12 612	0		12 612	0
3/10%	15 600	0		15 600	0
3/10%	15 288	0		15 288	0
3/10%	2 694	0		2 694	0
3/10%	47 730	1 753		49 483	17 994
3/10%	14 435	449		14 885	989
3/10%	5 423	174		5 598	1 519
3/10%	4 438	151		4 589	1 545
3/10%	5 247	5		5 252	4
3/10%	5 804	302		6 106	3 777
3/10%	2 026	174		2 200	2 520
3/10%	1 862	118		1 980	2 077
3/10%	2 714	205		2 919	3 157
3/10%	1 395	29		1 424	9
3/10%	2 269	74		2 343	1 199
3/10%	2 116	70		2 186	1 199
5,0%	85			85	0
5,0%	3 219	1		3 219	0
12,5%	184	34		219	142
25/10%	979	15		993	29
25/10%	963	48	28	983	144
10,0%	1 157	11		1 168	39
					30 693
					4 317
					2 002
					1 148
	6 746	8 215		14 962	346
					346
	6 746	8 215		14 962	38 506
	169 101	10 495	28	179 568	68 267
	197	38	0	234	144

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2021

	2021 en KCHF	2020 en KCHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat avant éléments extraordinaires	30	88
Amortissements sur immobilisations corporelles	10 495	7 325
Variation des provisions et réserves	686	-2 330
Variation comptes de régularisation	-7 843	-3 291
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	3 368	1 792
Variation débiteurs	-274	2 699
Variation créanciers et fournisseurs et autres dettes à court terme	-157	35
Variation approvisionnements	47	141
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-384	2 875
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	2 984	4 667
Produits extraordinaires	102	82
Charges extraordinaires	-133	-170
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 954	4 579
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS ET DE DÉINVESTISSEMENTS		
Bâtiments et installations	-488	-104
Bateaux et dock flottant	-273	-572
Divers	9	45
Travaux en cours	-31 730	-18 161
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS ET AUX DÉINVESTISSEMENTS	-32 482	-18 792
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
Variation des crédits des pouvoirs publics	0	0
Variation des crédits bancaires et privés	21 269	13 011
Variation des leasings financiers	-48	-239
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	21 221	12 772
Variation des disponibilités	-8 308	-1 440
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	10 904	12 344
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	2 596	10 904
DISPONIBILITÉS	31.12.2021	31.12.2020
Caisses et comptes de chèques postaux	410	319
Banques comptes courants commerciaux	2 186	10 585
TOTAL	2 596	10 904

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Les comptes sont établis en conformité avec les dispositions de la Loi sur le transport des voyageurs (LTV) et de l'Ordonnance du Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) concernant la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) ainsi que du Code des Obligations (CO).

En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'OFT renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en milliers de francs suisses.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation du Groupe CGN inclut l'ensemble des sociétés suivantes au 31.12.2021, toutes consolidées à 100% :

- Groupe CGN SA, maison-mère
 - CGN SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
 - CGN Belle Epoque SA, détenue à 100% par Groupe CGN SA
- Toutes ces sociétés ont leur siège social à Lausanne.

Date de clôture des comptes

Les trois sociétés consolidées (voir ci-dessus) bouclent leur exercice à la même date, soit au 31 décembre de chaque année. Les comptes 2021 sont donc le résultat de la consolidation de chacune des sociétés au 31.12.2021.

Principes de consolidation

La consolidation du Groupe CGN se base sur les comptes révisés des entreprises appartenant au périmètre de consolidation du groupe.

L'ensemble des actifs, passifs, ainsi que les revenus et charges du compte de résultat sont par principe consolidés selon la méthode d'intégration globale. Les postes internes au groupe, tant au bilan que dans le compte de résultat sont éliminés, y compris les gains qui peuvent en résulter. La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles, ainsi que le capital-actions de chacune des sociétés filles ont, selon le principe décrit ci-dessous, été éliminés.

Méthode de consolidation des fonds propres

La consolidation des fonds propres est effectuée selon la méthode du coût d'acquisition.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties du périmètre de consolidation, à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Epoque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au Registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA selon contrat de transfert de patrimoine du 5 juin 2012 avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Comptabilisation des différentes monnaies

Aucune société du groupe n'établit ses comptes en monnaies étrangères.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Dans le cadre du projet de rénovation du bateau «Rhône», trois conventions spécifiques ont été établies entre CGN Belle Epoque SA et le Canton de Vaud (DIRH), CGN Belle Epoque SA et les autres sociétés du groupe CGN, et enfin entre CGN Belle Epoque SA et l'ABVL.

Dans le cadre du projet d'acquisition de deux nouveaux bateaux NAVIEXPRESS, un contrat de construction des bateaux a été signé entre CGN SA et l'entreprise Shiptec AG en 2020.

La restauration sur l'ensemble de la flotte, à l'exception du bateau «Montreux», a été sous-traitée à la société Café Léman SA pour une durée de 7 ans à compter du 1er janvier 2021 jusqu'au 31 décembre 2027.

Un contrat de prestations avec le Canton de Genève couvrant une période de 6 ans, soit de 2019 à 2024, a été signé en 2018 (voir également point 24 ci-dessous).

PROCÉDURES ET ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS EN COURS À LA CLÔTURE DES COMPTES

À la suite du contrôle TVA réalisé en mars 2019 au sein du groupe, l'Administration fédérale des contributions (AFC) conteste deux éléments relatifs à la comptabilisation de la répartition de la TVA entre la Suisse et la France d'une part, ainsi que l'absence de TVA sur les subventions françaises. La CGN conteste cette position mais a tout de même provisionné un montant de KCHF 241' pour une partie des risques concernant les périodes de 2018 à 2021 (y.c. KCHF 78' supplémentaires dans les comptes 2021). La période de contrôle 2014-2017 a, quant à elle, été payée et comptabilisée en 2019 déjà pour un montant de KCHF 492', intérêts compris, sous réserve de l'issue du recours engagé.

Aucun autre litige significatif ou autre événement important ne nécessite un besoin de provision dans les comptes 2021 du groupe (voir rubrique 14 ci-dessous).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

EVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRÈS LA DATE DU BILAN

Pas d'évènement important survenu après la clôture des comptes hormis la révision du SCI (voir point ci-dessous).

ANALYSE DES RISQUES

Dès 2008, le conseil d'administration a donné mandat à la direction d'implémenter un Système de Contrôle Interne (SCI) au sein de la CGN. Le SCI mis en place a permis de couvrir les aspects légaux prévus par le Code des Obligations ainsi qu'établir un contrôle systématique sur les risques importants de l'entreprise.

À la suite de la restructuration de la Société en 2012, l'analyse des risques a été étendue à l'ensemble du groupe et traitée de manière consolidée.

Au début de 2022, après revue des éléments mis en œuvre par la direction de l'entreprise, le Comité Finances & Risques du Conseil d'administration a conclu que le Système de Contrôle Interne nécessitait une mise à jour. Un groupe de travail a été créé au sens du Comité Finances & Risques. L'analyse complète et la révision du catalogue de risques se fera donc par ce groupe de travail durant l'année 2022.

COMMENTAIRES SUR LES PRINCIPAUX COMPTES DU BILAN ET DU COMPTE DE RÉSULTAT

1. Débiteurs

Au 31.12.2021, ce poste comprend des factures à payer par Alliance SwissPass, clients commerciaux et contreparties contractuelles. Ce poste n'a pas beaucoup évolué par rapport à 2020.

Pour les débiteurs faisant l'objet de poursuites, étant en faillite, bénéficiant d'un sursis concordataire ou suscitant des doutes fondés sur leur capacité de respecter leurs engagements, le Groupe CGN constitue une provision adéquate pour risque sur créances douteuses.

2. Approvisionnements

Les stocks sont en général basés sur la valeur d'acquisition ou de réalisation si cette dernière s'avère plus basse. Il comprend essentiellement des moteurs de rechange ou à installer en stock, au 31 décembre 2021, stock de marchandises du magasin interne et de l'atelier zodiac, uniformes ainsi que les stocks de carburants dans les différentes citernes autour du lac.

3. Actifs de régularisation

Au 31 décembre 2021, ce poste comprend essentiellement des subventions relatives à l'exercice 2021 à encaisser de la Confédération (KCHF 825'), de la France (KCHF 1 106'), du Canton de Vaud (KCHF 1 348'), du Canton de Genève (KCHF 890') et du Canton du Valais (KCHF 405'), ainsi que le don ABVL à recevoir (KCHF 602') et les indemnités 2021 du Canton de Vaud (KCHF 280') pour de travaux réalisés sur les débarcadères.

4. Valeurs en portefeuille

La nature des titres détenus correspond plus à des soutiens financiers qu'à des placements à rendement. Leur valeur financière est faible et ils sont totalement amortis.

5. Valeurs incorporelles

Il n'y a pas de valeur incorporelle activée au bilan du Groupe CGN.

6. Compte des immobilisations

Le compte des immobilisations corporelles enregistre, selon le principe des montants bruts :

- en tant qu'augmentations :
 - Les dépenses pour la construction ou l'acquisition de nouvelles installations (équipements fixes ou mobiles et véhicules) et les dépenses pour le remplacement d'installations complètes ou de parties d'installations;
 - Les dépenses pour l'extension, le complément, le renouvellement ou la transformation des installations et des véhicules disponibles.
- en tant que diminutions :

Le démantèlement, l'aliénation ou la mise hors service permanente des objets dont les coûts ont grevé le compte des immobilisations lors de leur acquisition. La valeur de l'installation (y compris les imputations ultérieures pour agrandissements ou transformations) est déduite du compte.

Dispositions particulières

Les dépenses pour les installations qui ne sont pas encore en service ou décomptées à la fin de l'année figurent dans le compte « Objets inachevés ».

Amortissements

Le compte d'amortissement au bilan est tenu selon le principe des montants bruts.

Les amortissements sont fixés, d'une part sur la base des coûts de construction et d'acquisition et, d'autre part, sur la base de la durée d'utilisation vraisemblable des installations selon des taux compris dans les fourchettes imposées dans l'ordonnance du DETEC (OCEC; art. 11 et annexe). Il s'agit d'amortissements linéaires qui peuvent varier de cas en cas mais qui suivent en général, les taux suivants :

Bateaux pour service voyageurs	3.0%
Equipements de bateaux	10.0%
Autres bateaux et installations flottantes	5.0%
Installations de débarcadères	5.0%
Bâtiments et installations fixes	2.0%
Installations et machines	5.0%
Véhicules à moteur	12.5%
Informatique	25.0%
Objets mobiliers, billetterie, câblage	10.0%

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

Dans le cadre de la restructuration et de l'assainissement de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, l'ensemble des actifs de la Société a été transféré à CGN SA au 01.01.2012 à l'exception des huit bateaux à roues à aubes qui ont été transférés à CGN Belle Epoque SA. Certains actifs transférés à CGN SA ont été partiellement amortis, soit les bateaux «Lausanne», «Coppet», «Genève» et «Valais» ainsi que d'autres actifs divers, pour un montant total de KCHF 3 429'. Les huit bateaux à roues à aubes ont été intégralement amortis (valeur comptable CHF 1.-) pour un montant de KCHF 41 178'.

La valeur nette au bilan des actifs immobilisés doit être considérée comme valeur d'usage.

Activation en 2021

Les principes d'activation énumérés ci-dessus sont appliqués comme suit :

- les factures de tiers sont activées à 100%,
- les prestations internes, en conformité avec l'OCEC, sont activées aux coûts complets provenant de la comptabilité analytique.

En 2021, les investissements nets de l'ensemble du groupe se sont élevés à KCHF 32 482' et ont compris essentiellement les dépenses pour la construction du nouveau bateau dans le cadre du projet «NAVIEXPRESS» et pour la rénovation du bateau «Rhône».

7. Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles

	2021 en KCHF	2020 en KCHF
Bateaux à vapeur, à moteur et dock flottant (AESN)	180 973'	76 172'
Bâtiments	23 134'	22 777'
Débarcadères	236'	236'
Biens mobiliers	5 830'	5 830'

La Compagnie, en tant que membre de l'Association d'Assurance des Entreprises Suisses de Navigation (AESN), est assurée conformément aux normes suisses pour les compagnies de navigation contre des prétentions en dommages et intérêts (responsabilité civile et CASCO).

En tant que membre de l'AESN, la Société est couverte sur le principe du pool des sociétés pour un montant de CHF 80 millions en responsabilité civile.

La couverture de l'AESN en CASCO pour l'ensemble de la flotte CGN, ainsi que du dock flottant, est de KCHF 180 973' soit KCHF 76 172' pour la flotte appartenant à CGN SA ainsi que le dock, et KCHF 104 801' pour la flotte historique appartenant à CGN Belle Epoque SA. La couverture pour la flotte Belle Epoque (CGN Belle Epoque SA) au 31.12.2021 est en augmentation de CHF 12'700'000 à CHF 16'000'000 par rapport à l'année 2020 suite à l'augmentation de la valeur assurée du bateau «Rhône».

8. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds (total au 31.12.2021: KCHF 853') se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent le fonds de la caisse de secours en cas de maladie pour KCHF 352', ainsi que le fonds de réserve pour l'amélioration des rentes en cours en faveur du personnel de la CGN pour KCHF 501'. Ces deux fonds sont des fonds paritaires dans lesquels sont représentés, de manière paritaire, la direction de l'entreprise ainsi que les collaborateurs.

9. Créanciers et fournisseurs

Ce poste comprend les fournisseurs ordinaires, y.c les factures relatives aux nombreux projets en cours («Rhône», Halle sud, pont roulant) pour KCHF 2 755', tandis que toutes les autres créances envers des tiers figurent sous la rubrique «autres dettes à court terme».

10. Dettes à court terme

La valeur des emprunts au bilan est présentée séparément selon que l'échéance des remboursements est inférieure à 12 mois (court terme) ou supérieure (long terme).

Leasings financiers

L'achat d'une machine à commande numérique pour l'atelier serrurerie, d'une cisaille/plieuse ainsi que d'une fraiseuse ont été financés par le biais de trois contrats de leasing. Ces transactions sont considérées comme des leasings financiers (et non opérationnels). Ils sont donc portés au bilan. La valeur comptable nette des objets financés par leasing figure dans les actifs immobilisés, tandis que la dette de leasing y relative figure au passif du bilan, dans les fonds étrangers à court et long terme. Tous les autres contrats de leasings réalisés par le passé ont été remboursés.

Au 31.12.2021, la valeur nette à l'actif des objets financés par leasing est de KCHF 144'. La valeur résiduelle au bilan des dettes de leasings (hors intérêts dus jusqu'à l'échéance) est de KCHF 53' (KCHF 101' en 2020).

Autres dettes portant intérêts

Au 31 décembre 2021, les dettes à court terme comprennent essentiellement l'emprunt hypothécaire de la Banque Cantonale Vaudoise (KCHF 1 204') qui arrive à l'échéance en novembre 2022, les parts à court terme des autres emprunts hypothécaires de la même banque (KCHF 87') et la partie à court terme (également KCHF 87') de crédit «COVID» de KCHF 500' (voir point ci-dessous). L'emprunt hypothécaire a été renouvelée en avril 2022.

Par ailleurs, la CGN bénéficie d'une limite de crédit en compte courant pour sa trésorerie de KCHF 1 000' au taux de 4.75% (renégocié à 3.75% en 2022). Cette limite de crédit n'est pas utilisée au 31.12.21.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

RÉCAPITULATIF DES LEASINGS EN COURS AU 31.12.2021	DURÉE	MONTANT INITIAL en KCHF	ANNUITÉ en KCHF	INTÉRÊTS PAYÉS JUSQU'À 31.12.2021	INTÉRÊTS DUS JUSQU'À L'ÉCHÉANCE en KCHF	VALEUR RÉSIDUELLE AU 31.12.2021 en KCHF
CNC	2015-2022	119	18	6	0	7
Cisaille/Plieuse	2016-2023	128	19	6	1	21
Fraiseuse	2017-2023	83	12	3	1	25
TOTAL AU 31.12.2021		330	49	15	1	53
TOTAL AU 31.12.2020				1 150	2	101

L'essentiel du matériel informatique est loué sur la base de deux contrats d'une durée de 36 mois et 60 mois respectivement. Au 31.12.2021, la valeur des échéances contractuelles dues est de KCHF 98' (4 trimestres) pour le premier contrat et KCHF 206' (48 mensualités) pour le second.

11. Passifs de régularisation

Au 31.12.2021, le solde de KCHF 1 017' représente principalement, des avances reçues dans le cadre du financement du « Rhône » (cantons et ABVL, KCHF 288'), des recettes encaissées par avance (carte Horizon, Black Friday KCHF 541'), ainsi que l'intérêt pour l'année 2021 (KCHF 105') sur l'emprunt privé obligataire payée avec la date valeur 03.01.2022.

12. Dettes à long terme et Actifs mis en gage

	2021	2020
DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF	
Bâtiments		
Emprunt hypothécaire 1 ^{er} et 2 ^e rangs, de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant des biens immobiliers de la Compagnie	4 105'	10 645'
En 2021, l'intérêt sur la dette a été de 1.2% sur un montant de KCHF 3 797' et 1.8%/an sur un montant de KCHF 308'.		
Crédit de construction 1 ^{er} et 2 ^e rangs, auprès de la Banque Cantonale Vaudoise, grevant des biens immobiliers de la Compagnie	1 111'	10 645'
Ce crédit sera consolidé à l'échéance des travaux, courant 2022, au taux réservé de 1.1% l'an net jusqu'au 06.05.2030.		

L'Emprunt privé obligataire de KCHF 30 000' (KCHF 10 000' depuis le 30 septembre 2020 et KCHF 20'000 depuis 30 juin 2021) pour le financement des travaux de construction du premier bateau NAVIEXPRESS au taux de 0.35% pour 36 ans, sans amortissement jusqu'en 2039. Le solde du financement des bateaux sera effectué courant années 2022-2023 pour un montant de KCHF 30'600. L'intégralité des prêts est garantie par la Confédération.

Dans le cadre de l'aide de la Confédération aux entreprises pour le financement de la perte de recettes en lien avec la pandémie COVID-19, la CGN s'est vue octroyer en 2020 deux crédits « COVID » de KCHF 500' et KCHF 2 300' respectivement, le premier ayant fait l'objet d'un versement sur les comptes de la CGN tandis que le second est utilisable sous forme de limite de crédit (pas utilisé en 2021). Le taux d'intérêt actuel est de 0% sur le premier crédit entièrement garanti par la Confédération et de 0.55% sur le second crédit garanti à hauteur de KCHF 2 150' par la Confédération. Le premier crédit est amorti à partir du 31.03.22 à parts égales sur 23 trimestres (KCHF 87 par an). Le second crédit s'amortit à raison de KCHF 541' par an.

Conformément aux dispositions relatives à la perte de capital et/ou au surendettement selon l'art. 725 CO, le crédit COVID-19 cautionné à hauteur de KCHF 500' n'est pas considéré comme du capital étranger jusqu'au 31 mars 2022 (art. 24 de la loi sur les cautionnements solidaires liés au COVID-19).

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

	2021	2020
	DETTE en KCHF	ACTIFS MIS EN GAGE en KCHF
Bateaux		
Emprunt hypothécaire 2 ^e rang des pouvoirs publics grevant l'ensemble des biens de la Compagnie (hors actifs financés par leasing) conditionnellement remboursable en fonction des résultats.		
Aucun remboursement ni paiement d'intérêts en 2021 :		68 124'
Confédération	1 257'	46 101'
Canton de Vaud	0	
Canton de Genève	0	
Canton du Valais	0	
Commune de Lausanne	990'	
TOTAL	2 247'	

Ce prêt est sans intérêt et sans amortissement.

Dans le cadre de l'assainissement et de la restructuration de l'ancienne Compagnie générale de navigation sur le lac Léman SA, la participation sous forme de prêt des Cantons de Vaud, Genève et Valais a été abandonnée.

13. Engagement de prévoyance et autres charges sociales

Dans le but d'assainir de manière durable sa Caisse de pension, la CGN, avec l'appui du Canton de Vaud, a pris la décision de changer de Caisse de pension avec effet au 01.07.2010. Depuis cette date, la prévoyance professionnelle des employés de la CGN est assurée auprès de PROFELIA, institution de prévoyance de Retraites Populaires, entité juridiquement distincte conformément au droit suisse.

L'ensemble des collaborateurs du groupe CGN est engagé par CGN SA. Le contrat avec PROFELIA a donc été transféré en 2012 à CGN SA.

Le règlement de prévoyance prévoit la couverture des conséquences économiques résultant de la vieillesse, de l'invalidité et du décès. Au 31.12.2021, le taux de couverture de la caisse est de 109.3% (taux provisoire, chiffres définitifs pas encore connus).

Toutes les factures mensuelles d'acomptes de cotisations relatives à 2021 ont été payées.

Dans le cadre du plan d'assainissement mis en place lors du changement de Caisse de pension un prêt de KCHF 9 018' a été octroyé à la CGN en deux tranches en 2010-2011 par Retraites Populaires afin d'atteindre l'objectif d'assainissement fixé, soit un taux de couverture de 90%. Ce crédit étant arrivé à échéance au 31.12.2020 a été renouvelé pour une nouvelle période de 7 ans sans amortissement au taux de 0.3%.

14. Provisions

Cette rubrique comprend les postes principaux suivants :

	VARIATION en KCHF	2021 en KCHF	2020 en KCHF
Provision pour heures supplémentaires :			
Attribution en 2021	567'	1 972'	1 405'
Provision Alliance SwissPass (abonnements forfaitaires CFF) :			
Dissolution en 2021	150'	2 002'	1 852'
Provision abonnements CGN :			
Dissolution en 2021	92'	768'	676'
Provision risque TVA :			
Attribution en 2021	78'	241'	164'

Début 2019, la CGN a subi un contrôle TVA portant sur les exercices 2014 à 2017 (voir plus haut). Les résultats de ce contrôle étant partiellement contestés, un montant de KCHF 492', intérêts de retard compris, a été payé et comptabilisé, sous réserve expresse du résultat du recours engagé par la CGN. Ce montant a néanmoins été comptabilisé dans les comptes 2019 afin de prendre en considération tout résultat négatif du recours. Pour les exercices de 2018 à 2021, une provision partielle a été constituée dans les comptes, à hauteur de KCHF 241' (complétée en 2021 d'un montant de KCHF 78') dans l'attente du résultat du recours qui interviendra ultérieurement.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

15. Fonds en faveur du personnel

Ces fonds se trouvent à l'actif et au passif du bilan.

Ils représentent des fonds de secours en faveur du personnel de la CGN (voir point 8).

16. Prêts actionnaires à la société

Les prêts accordés par la Banque Cantonale Vaudoise peuvent être considérés comme des prêts actionnaires. Au total, ces prêts s'élèvent à KCHF 6 420' au 31.12.2021 (hors limites de crédit en compte courant).

17. Structure du capital propre

Le montant du capital social consolidé au 31.12.2021 s'élève à KCHF 19 855'. Les participations de Groupe CGN SA dans les sociétés filles CGN SA et CGN Belle Epoque SA, détenues toutes deux à 100%, ont été compensées par le capital-actions de ces dernières.

18. Actionnaires importants

Se référer au tableau répartition du capital.

19. Résultat d'exercice et résultat reporté

Le résultat d'exercice étant de KCHF 0' en 2021, il n'y a pas de proposition de répartition du résultat proposée par le Conseil d'administration à la prochaine Assemblée générale.

Conformément aux instructions de l'OFT, la réserve d'amortissement a été dissoute en 2020 et attribuée directement à la réserve générale.

COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RÉSULTAT

20. Produits de transports bruts

TYPES DE PRODUITS	2021 en KCHF	2020 en KCHF	VARIATION en %
Trafic touristique & régional	15 268'	13 061'	+16.9%
Alliance SwissPass (CFF)	4 729'	5 630'	-16.0%
Locations / Charters	834'	236'	+253.4%
TOTAL	20 831'	18 927'	+10.1%

Il n'y a pas eu de modification tarifaire en 2021.

Les recettes «Alliance SwissPass (CFF)» comprennent la variation de la provision sur les abonnements CFF annuels et ½ tarif (attribution KCHF +150' en 2021).

21. Fermages et loyers

Ce poste comprend principalement les revenus de location correspondant à la sous-traitance par CGN SA de l'activité de restauration sur les bateaux. Ce poste comprend également le revenu relatif à la location à Café Léman SA de locaux administratifs et de stockage sur le site du chantier naval.

22. Prestations internes

Les travaux de rénovation de la flotte de la CGN sont partiellement réalisés en interne par le personnel de la Société, en hiver notamment, lorsque la navigation est réduite. En 2021, aucune heure réalisée sur la flotte n'a été comptabilisée à l'exception des heures effectuées dans le cadre des projets «Rhône» (KCHF 601.7) et «NAVIEXPRESS» (KCHF 103.7) qui sont financées par les projets et donc comptabilisées sous la rubrique des prestations internes.

23. Contribution d'investissements

Le financement des travaux de rénovation du bateau «Rhône» par les Cantons de Vaud, Genève et du Valais apparaissent dans les recettes sous forme de contributions d'investissements. Le montant total de la contribution vaudoise au 31.12.2021 est de CHF 7'224'000 dont CHF 2'000'000 en 2021, le montant de la contribution genevoise atteint CHF 3'627'500 dont CHF 1'000'000 en 2021, tandis que le montant de la contribution du canton du Valais versé en 2021 est de CHF 250'000 pour le total de CHF 898'500.

La somme versée par avance a été comptabilisée en passif de régularisation (point 11 ci-dessus).

24. Autres produits

TYPES DE RECETTES	2021 en KCHF	2020 en KCHF	VARIATION en %
Différence de change	37'	39'	-5%
Revenus marketing & Divers	169'	228'	-26%
Dons	2 224'	10'	na
Revenus kiosques & Navyshop	120'	73'	+64%
Location ressources humaines	15'	72'	-79%
TOTAL	2 565'	422'	+608%

Les dons comprennent, en 2021, la comptabilisation des dons de l'ABVL dans le cadre de la rénovation du bateau «Rhône» (KCHF 1 622'), les dons de l'ABVL pour les travaux de rénovation effectués sur les bateaux de la flotte Belle Époque active (notamment le «Simplon», la «Suisse», le «Savoie» et le «Montreux»; KCHF 602) ainsi que le don privé de CHF 200.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

25. Indemnités

Les indemnités versées par les Cantons, la Confédération helvétique, ainsi que la France figurent sous cette rubrique. Le détail par contributeur est le suivant :

INDEMNITÉS	2021 en KCHF	2020 en KCHF
INDEMNITÉS ART. 28 LTV	4 147	3 032
Part Confédération	1 124	1 078
Part Vaud	2 198	1 215
Solde 2021 à verser Vaud	0	392
Solde 2021 à verser Confédération	825	347
Variation de la réserve pour pertes futures selon art. 36 LTV	0	1 157
INDEMNITÉS DU CANTON DE VAUD*	9 640	8 202
Avance indemnités 2021	8 292	8 873
Solde 2021 à verser/recevoir	1 348	-671
INDEMNITÉS DU CANTON DU VALAIS	1 078	659
Avance indemnités 2021	672	571
Solde 2021 à verser/recevoir	406	88
INDEMNITÉS DU CANTON DE GENÈVE	2 947	2 755
Avance indemnités 2021	2 016	2 016
Indemnité complémentaire COVID	890	750
Variation subvention non dépensée à restituer à l'échéance du contrat 2019-2024	18	-11
Perte cumulée sur le contrat 2019-2024	24	0
INDEMNITÉS FRANCE	2 280	2 193
Indemnités reçues	1 174	1 084
Indemnités à recevoir	1 106	1 110
INDEMNITÉS	20 069	17 999
Variation part CGN de subvention non dépensée	6	-4
TOTAL	20 075	17 995

* Les indemnités 2021 du Canton de Vaud ne comprennent pas le financement à verser, à hauteur de KCHF 280', de travaux réalisés sur les débarcadères.

Le calcul des indemnités versées à CGN SA par les Cantons et la Confédération est basé sur l'ensemble du Groupe CGN. La comptabilité analytique est donc basée sur les comptes consolidés. Pour l'exercice 2021, les décomptes définitifs de la comptabilité analytique n'ayant pas encore été soumis aux Cantons, il s'agit d'une projection.

Pour le Canton de Genève, les écritures comptabilisées en 2021 sont présentées selon les exigences du Canton relatives au contrat de prestations 2019-2024, la contribution exceptionnelle de KCHF 890' en lien avec la crise du COVID ayant été ajoutée et comptabilisée en sus du montant de base.

Les parts de subvention non dépensée accumulées depuis le début de contrat de prestation avec le Canton de Genève ont été attribués au résultat de l'exercice pour un montant total de KCHF 24 couvrant une partie des pertes liées au contrat (KCHF 18 en en réduction de subvention non dépensée à restituer à Genève à l'échéance du contrat et KCHF 6 comme dissolution des réserves affectées).

Une nouvelle réserve a été créé pour enregistrer le reste des pertes générées en 2021 liées au contrat de prestation avec le Canton de Genève dans la rubrique des variations de réserve en toute fin de présentation des comptes de pertes et profits. Le contrat prévoit le calcul des indemnités sur la base du résultat cumulé sur la durée du contrat. À futur, un éventuel résultat annuel positif et supérieur au montant du contrat sera donc affecté intégralement à la réduction du montant de la réserve négative. Tout éventuel solde négatif du compte sera ensuite comptabilisé comme perte définitive à la fin du contrat, soit au 31.12.2024 ; selon un système de « compte courant » agréé par les représentants du canton de Genève.

En sus des subventions ci-dessus mentionnées, le Canton de Genève met à disposition de la CGN, à titre gratuit, des bureaux administratifs et des guichets au quai du Mont-Blanc (valeur locative annuelle selon l'Office des bâtiments de l'Etat de Genève de KCHF 87').

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

26. Charges pour le personnel

L'effectif annuel, hors apprentis, est passé de 215 à 219 (personnes EPT en moyenne annuelle) et l'effectif de pointe durant la saison d'été a, quant à lui, été de 237. L'entreprise forme, par ailleurs 5 apprentis.

La hausse annuelle des salaires en 2021 a été de 1.21% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est due pour 1.21% aux augmentations statutaires et 0.0% aux augmentations réelles. L'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2010 s'est établi à -0.6%.

Au 31.12.2021, la direction de la société est composée de 7 personnes en raison de l'anticipation de l'entrée en fonction de Mme Semenova. Le montant brut des charges salariales de l'ensemble de l'équipe de direction s'est élevé à KCHF 1 248' en 2021 contre KCHF 1121' en 2020, en raison de l'augmentation annuelle ordinaire de la Direction et du cumul de deux salaires de la Direction des finances durant 6 mois.

En 2021, la CGN n'a pas perçu d'indemnités sur la réduction des heures de travail (RHT) en lien avec la pandémie.

27. Dépenses générales

Le poste « Conseil d'administration » comprend les honoraires des différents Conseils d'administration qui se sont élevés en 2021 (hors frais) à KCHF 309' contre KCHF 305' en 2020.

Le poste « Autres mandataires de la Société » comprend principalement les différentes études et conseils obtenus auprès d'entreprises spécialisées dans des domaines spécifiques, notamment dans le cadre de l'accompagnement des gros projets d'investissement ou d'expertise pour la définition des horaires.

Les cotisations et taxes comprennent la perte de 2.3% de TVA réalisée sur la part française du chiffre d'affaires. Ce taux correspond à la différence du taux de perception entre la France (10%) et la Suisse (7.7%).

Un taux forfaitaire de TVA de 3.7% est appliqué sur les subventions suisses reçues. Suite au contrôle TVA réalisé en 2019, la CGN a provisionné un montant correspondant à la perception de la TVA sur les subventions françaises, dans l'attente du résultat du recours déposé par la CGN.

28. Achats marchandises

Ce poste comprend l'ensemble des achats pour des prestations à des tiers. Il s'agit essentiellement des prestations pour tiers du chantier naval et des achats de marchandises pour les kiosques ou le Navyshop.

29. Énergie

Le prix moyen du carburant consommé durant l'année a augmenté, passant de CHF 0.70 /litre en 2020 à CHF 0.83 / litre en 2021. La consommation a quant à elle été aussi en augmentation significative par rapport à l'année précédente (4 246 491 litres en 2021 contre 3 701 869 litres en 2020). La raison de cette augmentation est la reprise progressive d'activité en 2021. Pour mémoire, la consommation du carburant était de 4 462 611 litres en 2019.

Une grande partie des besoins a été achetée à terme ces dernières années. Pour 2022, les commandes placées à terme ont atteint environ 69% des besoins ou 3'125'000 litres (KCHF 3 466') et tandis que pour 2023, elles ont atteint 66% des besoins soit 3'125'000 litres (KCHF 3 497').

30. Fournitures et prestations de tiers pour l'entretien

Certains bateaux vieillissants ou en bout de vie entraînent des coûts d'entretien importants et en hausse régulière.

La valeur comptable de la flotte Belle Époque étant évaluée à CHF 1.-, les travaux effectués sur les huit bateaux sont passés directement en charge d'entretien ou activés puis amortis immédiatement dans les comptes annuels.

Les sinistres sont comptabilisés à la valeur nette. La part des sinistres non couverte par les assurances est en principe comptabilisée sous cette rubrique tandis que les éventuelles franchises sont comptabilisées sous la rubrique assurances. Le montant des sinistres non couvert par les assurances en 2021 s'est élevé à KCHF 2.3' et les franchises à KCHF 2.5'.

CONSOLIDÉ GROUPE CGN

31. Amortissements

La charge d'amortissement en 2021 est en hausse de KCHF 7 325' en 2020 à KCHF 10 495' en 2021. Cette hausse provient essentiellement des travaux de rénovation du bateau « Rhône » (KCHF 8 215' en 2021 contre KCHF 4 999' en 2020) qui doivent être intégralement amortis sur l'exercice afin de maintenir la valeur comptable de la flotte Belle Époque à CHF 1.-

Avec l'amortissement extraordinaire de la flotte Belle Époque à CHF 1.-, la charge d'amortissement annuelle ordinaire comptabilisée ne correspond pas à la valeur usuelle d'amortissement d'une flotte de la taille de la CGN.

32. Frais de capitaux

La dette correspondant à l'achat d'objets sous forme de leasing figure au passif du bilan de la groupe. Les annuités sont comptabilisées partiellement sous forme de remboursement de la dette et partiellement sous forme de charges d'intérêts sous cette rubrique.

Ce poste comprend également les intérêts sur le prêt Retraites Populaires octroyé dans le cadre de l'assainissement de la Caisse de pension. Ce prêt a été renouvelé auprès de Retraites Populaires en 2020 pour une durée de 7 ans, sans amortissement, au taux de 0.3%. La charge sur l'exercice 2021 est de KCHF 27' et représente une baisse significative par rapport aux années précédentes (KCHF 247 en 2020).

L'échéance des dettes portant intérêt est la suivante (y.c. le crédit de construction pour la halle sud, solde au 31.12.2021: KCHF 1 111'):

Dettes exigibles à moins d'un an	KCHF	1 417'
Dettes exigibles dans les 1 à 5 ans	KCHF	2 094'
Dettes exigibles à plus de 5 ans	KCHF	42 480'
TOTAL	KCHF	45 991'

33. Charges et produits extraordinaires

Les charges et produits extraordinaires s'élèvent à KCHF -30' et représentent, pour l'essentiel, l'augmentation de provision effectuée relative au contrôle TVA à hauteur de KCHF 78' dans l'attente du résultat du recours effectué par la CGN, la dissolution de provision sur un litige de personnel de KCHF 83' à la suite de la clôture de la procédure, les autres charges et produits des exercices antérieurs.

RÉPARTITION DU CAPITAL-ACTION AU 31 DÉCEMBRE 2021

2020		2021		ACTIONNAIRES
ACTIONS	% TOTAL	ACTIONS	% TOTAL	
294 030	37,02	294 030	37,02	État de Vaud
177 238	22.32	177 238	22.32	ABVL/Pro Vapore
119 145	15.00	119 145	15.00	État de Genève
32 602	4.11	32 602	4.11	État Valaisan
11 632	1.46	11 632	1.46	Commune de Lausanne
10 000	1.26	10 000	1.26	Sandoz FF Holding SA
8 000	1.01	8 000	1.01	Banque Cantonale Vaudoise
8 000	1.01	8 000	1.01	Landolt A.
7 007	0.88	7 007	0.88	Hôtellerie Vaudoise
6 729	0.85	6 729	0.85	Ville de Genève
5 000	0.63	5 000	0.63	Biotonus Clinique Bon-Port
4 162	0.52	4 162	0.52	Commune de Montreux
3 999	0.50	3 999	0.50	Bemido SA
3 835	0.48	3 835	0.48	Commune de Vevey
3 000	0.38	3 000	0.38	May Peter Michael
2 665	0.34	2 665	0.34	De Picciotto G.
2 500	0.31	2 500	0.31	Conseil du Léman
2 415	0.30	2 415	0.30	Commune de Morges
2 145	0.27	2 145	0.27	Commune de Coppet
2 059	0.26	2 059	0.26	Oesch K.
1 700	0.21	1 700	0.21	Patek Philippe SA
1 400	0.18	1 400	0.18	Zubler A.
1 300	0.16	1 300	0.16	DSR
1 238	0.16	1 238	0.16	Rivendell Holding SA
1 200	0.15	1 200	0.15	Menoudakos J.
1 000	0.13	1 000	0.13	Lombard T./LODH
853	0.11	853	0.11	Commune de La Tour-de-Peilz
0	0.00	808	0.10	H-S International AG
700	0.09	700	0.09	Retraites Populaires
643	0.08	643	0.08	Pictet C-H.
574	0.07	574	0.07	Ville de Nyon
565	0.07	565	0.07	Commune de Bourg-en-Lavaux
550	0.07	550	0.07	Landolt F.
515	0.06	515	0.06	Fauchier T.
500	0.06	500	0.06	Mirabaud & Cie
422	0.05	422	0.05	Demole G.
380	0.05	380	0.05	Commune de Saint-Sulpice
369	0.05	369	0.05	Commune de Rolle
74 125	9.33	74 125	9.23	Autres porteurs
794 197	100.00	794 197	100.00	

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

RAPPORT

de l'Organe de révision sur les comptes consolidés à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GROUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés ci-joints de **GROUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE 2021

Rapport sur d'autres dispositions légales

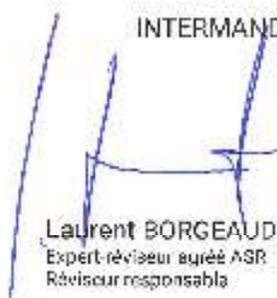
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis,

Lausanne, le 25 mai 2022
LBO/FTS/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Laurent BORGEAUD
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Frédéric TSCHUMY
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels



LAUSANNE

GROUPE CGN SA

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021

ACTIF

	NOTES	31.12.2021 en CHF	BILAN en %	31.12.2020 en CHF	BILAN en %
A ACTIF CIRCULANT					
1. TRÉSORERIE		0	0.0%	0	0.0%
1.1 Banques c/c commerciaux		0	0.0%	0	0.0%
2. CRÉANCES À COURT TERME		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Débiteurs sociétés du Groupe	1	0	0.0%	0	0.0%
B ACTIF IMMOBILISÉ					
1. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1.1 Participation CGN SA	2	19 754 925	99.5%	19 754 925	99.5%
2.1 Participation CGN Belle Époque SA		100 000	0.5%	100 000	0.5%
TOTAL ACTIF		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%

PASSIF

	NOTES	31.12.2021 CHF	BILAN %	31.12.2020 CHF	BILAN %
A CAPITAUX ÉTRANGERS					
1. CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME		0	0.0%	0	0.0%
1.1 Créanciers sociétés du Groupe	1	0	0.0%	0	0.0%
B CAPITAUX PROPRES					
1. CAPITAL-ACTIONS	3.4	19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
1.1 794 197 actions nom. CHF 25.-		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%
2. RÉSERVE FACULTATIVE ISSUE DU BÉNÉFICE		0	0.0%	0	0.0%
2.1 Résultat exercice		0	0.0%	0	0.0%
2.2 Résultat reporté		0	0.0%	0	0.0%
TOTAL PASSIF		19 854 925	100.0%	19 854 925	100.0%

GROUPE CGN SA

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021

	NOTES	2021 en CHF	VARIATION en %	2020 en CHF
A PRODUITS SOCIÉTÉS DU GROUPE	5	102 997	89,2%	115 482
Total des produits		102 997	89,2%	115 482
B DÉPENSES GÉNÉRALES		72 175	89,6%	80 548
1. Conseil administration (jetons de présence et suivi de mandats/projets)	6	61 175	88,0%	69 548
2. Organe de révision		11 000	100,0%	11 000
3. Autres mandataires de la Société		0	NA	0
C FRAIS DE CAPITALAUX		3 020	130,2%	2 320
D IMPÔTS	7	27 802	85,2%	32 615
Total des charges d'exploitation		102 997	89,2%	115 482
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		0	NA	0

NA = ratio non applicable

TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE 2021

	2021 CHF	2020 CHF
OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	0	0
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXPLOITATION	0	0
Variation débiteurs	0	0
Variation créanciers et fournisseurs	0	0
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	0	0
FLUX DE FONDS PROVENANT DE L'EXPLOITATION	0	0
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENTS		
Investissements	0	0
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS	0	0
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
Augmentation du capital	0	0
FLUX DE FONDS RELATIFS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	0	0
Variation des disponibilités	0	0
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	0	0
DISPONIBILITÉS NETTES AU 31 DÉCEMBRE	0	0

GROUPE CGN SA

ANNEXE AUX COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2021

PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

Sauf avis contraire et pour des motifs de présentation, tous les montants sont mentionnés en francs suisses.

PRINCIPE D'ÉVALUATION DES PARTICIPATIONS

Groupe CGN SA est une société anonyme ayant son siège à Lausanne.

Les participations sont évaluées selon la méthode du coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Les éventuelles sociétés acquises ou vendues sont intégrées, respectivement sorties, du périmètre à leur date d'achat ou de vente.

La création des sociétés CGN SA et CGN Belle Epoque SA a été réalisée entre le 16 mai 2012 (décision de l'Assemblée générale) et le 26 juin 2012 (date d'inscription au Registre du commerce) par transfert de patrimoine de Groupe CGN SA avec effet rétroactif au 01.01.2012.

Les valeurs de transfert correspondent à la valeur comptable au 01.01.2012 (valeur de clôture au 31.12.2011 après assainissement financier). La valeur des participations de Groupe CGN SA dans ses sociétés filles correspond à la valeur du capital-actions de chacune des sociétés après transfert.

Nous avons renoncé à effectuer une réévaluation de la valeur de ces participations au 31.12.2021, partant du principe que celle-ci n'a pas été modifiée.

OBLIGATION DE GARANTIE EN FAVEUR DE TIERS

L'Administration fédérale des contributions (AFC) a accepté la demande de la CGN de créer un seul groupe TVA pour l'ensemble du groupe CGN. Ceci signifie que les déclarations TVA se font sur la base de l'ensemble du groupe et qu'il en découle une solidarité des sociétés du groupe.

CONTRATS D'IMPORTANCE EN COURS

Dans le cadre du projet de rénovation du bateau «Rhône», trois conventions spécifiques ont été établies entre CGN Belle Epoque SA et le Canton de Vaud (DIRH), CGN Belle Epoque SA et les autres sociétés du groupe CGN, et enfin entre CGN Belle Epoque SA et l'ABVL.

Aucun contrat d'importance prenant effet en 2021 n'a été signé en 2021.

LITIGES EN COURS

Aucun litige significatif ne nécessite un besoin de provision dans les comptes.

1. Débiteurs/ Créanciers sociétés du Groupe

Au 31 décembre 2021, Groupe CGN SA n'a ni dette ni créance envers les autres sociétés du groupe.

2. Participations essentielles

Les sociétés CGN SA ainsi que CGN Belle Epoque SA sont toutes deux détenues à 100% par Groupe CGN SA. Leur siège social est à Lausanne.

3. Structure du capital propre

Le montant du capital-actions au 31.12.2021 s'élève à CHF 19 854'925.- soit 794'197 actions d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune.

4. Actionnaires importants

Se référer au tableau de Répartition du capital-actions du rapport Consolidé Groupe CGN.

5. Produits sociétés du groupe

L'ensemble des frais d'exploitation de Groupe CGN SA est refacturé à CGN SA sous forme d'honoraires de gestion. Le résultat comptable de Groupe CGN SA qui en découle est nul.

6. Conseil d'administration

Le poste Conseil d'administration représente les honoraires du Conseil d'administration, y compris frais divers.

7. Impôts

Groupe CGN SA, de par ses activités de société de participations, n'est pas exonérée d'impôts.

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION DE L'EXERCICE 2021

RAPPORT

de l'Organe de révision sur le contrôle ordinaire à
l'Assemblée générale des Actionnaires de
GRUPE CGN SA – Lausanne

En notre qualité d'Organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de **GRUPE CGN SA**, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'Organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

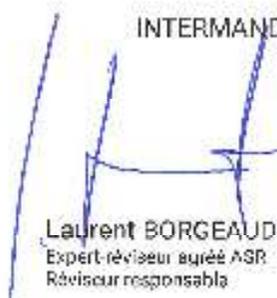
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis,

Lausanne, le 25 mai 2022
LBO/FTS/apo

INTERMANDAT SA Société Fiduciaire



Laurent BORGEAUD
Expert-réviseur agréé ASR
Réviseur responsable



Frédéric TSCHUMY
Expert-réviseur agréé ASR

Annexes : - comptes annuels



CGN SA
AV. DE RHODANIE 17
CASE POSTALE 390
CH-1001 LAUSANNE
T+41 (0)21 614 62 06
F+41 (0)21 614 62 02
DIRECTION@CGN.CH
CGN.CH

Impression : Artgraphic Cavin SA
Juin 2022 - 1600 exemplaires
Conception & réalisation : Cavalcade, Genève
© Photos : CGN SA, Sébastien Tavares Gomes,